



Cossonay - infos

Le «Cossonay - Infos» nouveau est arrivé!

Par
Claude-Alain Monnard

Telle est la nouvelle rubrique qui va prendre place mensuellement, dans les colonnes de votre «journal préféré», à l'occasion de la parution des éditions «tous ménages». Dans ce but, un comité de rédaction de cinq personnes a été mis en place dernièrement. Il a pour mission de choisir et de rédiger des «brèves», des informations pratiques, des sujets de fond, des clins d'œil, des rappels ou des anecdotes à même d'intéresser la population.

Désir de transparence

Le syndic Georges Rime précise que cette idée était dans l'air depuis quelques mois. *Par ce biais, notre volonté est d'informer les gens avec transparence, non seulement sur les décisions prises par la Municipalité, mais aussi sur la manière dont elles l'ont été. Souvent, la population ne se rend pas compte du temps et de tout le travail d'approche nécessaire avant d'opter pour tel ou tel projet.*

D'autre part, il faut également rappeler qu'une loi impose aux communes cette démarche d'information. La Municipalité souhaite que cette initiative puisse susciter un dialogue et des réactions de citoyens permettant des échanges constructifs.

Thèmes

La première séance du comité de rédaction a permis de préciser quelque peu les grandes lignes du mode de fonctionnement et de dresser, de manière informelle, une liste intéressante de thèmes à aborder. Ces derniers seront traités également en fonction d'une certaine actualité locale nécessitant un peu de souplesse. *À titre personnel,*



Georges Rime, syndic. MAC

déclare Georges Rime, *il me tient à cœur que «Cossonay - Infos» aborde les questions de la sécurité routière, des zones 20 et 30 km/h à l'heure ou de la violence des jeunes, par exemple. À ce sujet, je trouve qu'on ne parle pas assez de la grande majorité de tous ceux qui se comportent de manière positive.*

Toujours dans cette optique de dia-

logue, la population est appelée à formuler aussi des propositions. L'idée est de rédiger des articles permettant de transmettre un message. D'autre part, certains thèmes, comme celui du développement durable ou du traitement des déchets, pourront être traités selon deux perspectives se complétant: de manière générale et communale.

Moyen de diffusion

À Cossonay, des informations sont déjà mises en ligne sur le site Internet de la commune. On pourrait penser que c'est suffisant! Mais Georges Rime ne s'avoue pas convaincu par l'expérience. *Dans quelques années, peut-être, cela sera-t-il courant? dit-il, mais pour le moment, le support papier me paraît plus adéquat. Les gens d'un certain âge ne se sentent pas concernés par Internet. Tandis que le journal, on peut le prendre avec soi et le lire partout. Sa lecture constitue aussi une habitude encore bien créée dans la population!* D'où la décision de choisir ce moyen de diffusion.

Quant à la fréquence de parution proposée, Georges Rime estime que l'expérience dictera le rythme. *En effet, il ne faudra pas se répéter ou laisser. Les sujets devront susciter l'envie auprès des citoyens!* lance-t-il avec conviction. Promis, syndic, le comité de rédaction agira du mieux possible! ■

Cossonay en fête les 30-31 mai

De nombreuses manifestations sont programmées ces jours-là: invitation des milieux économique et politique à l'occasion de la récente ouverture de l'Hôtel Le Funi (30 mai), départ et arrivée de la 2e étape du Tour du pays de Vaud cycliste (30 mai), six spectacles du Festival Morges-sous-Rire (29-30-31 mai), les anniversaires de la Section vaudoise du TCS (90 ans) et de son Centre technique (40 ans). Quelques difficultés de circulation mais surtout beaucoup de plaisir. N'oubliez pas de lever les yeux vers le ciel le 31 mai, à 22h, un feu d'artifice sera tiré depuis le Centre technique du TCS. ■

Graffitis à découvrir

La population de Cossonay comptant plusieurs jeunes dont le hobby est la création de tags, la Municipalité a confié à leurs talents artistiques la façade ouest de la salle de gymnastique du Passoir.



Venez admirer ces graffitis. Cela en vaut la peine. ■

Prochain Conseil communal

La prochaine séance du Conseil communal de Cossonay est fixée exceptionnellement au samedi 14 juin 2008. L'ordre du jour sera publié sur le site internet (www.cossonay.ch) et affiché au pilier public, ceci dès le 4 juin prochain.

Il est rappelé à tous que les séances du Conseil communal sont publiques et qu'elles ont lieu au 2e étage de la maison de Ville (Place du Temple).

Toutes les décisions sont affichées dans les jours suivant la séance du Conseil au pilier public. ■

En bref

Hôtel Le Funi

Tout va bien! L'Hôtel Le Funi a récemment réussi son «examen» et a obtenu le label «3***» de l'Association «Hôtellerie suisse».



Quant au taux d'occupation, il est légèrement supérieur aux prévisions - il a affiché complet à plusieurs reprises - et les perspectives d'avenir sont encourageantes. Bravo aux gérants Marianne et Michel Tanniger. ■

Déchèterie: c'est l'été

Durant la belle saison, celle où la nature est généreuse dans nos jardins, la déchèterie communale, Route de la Sarraz 14, est ouverte aux habitants de Cossonay:

- mardi et mercredi de 17h à 19h
- vendredi de 10h à 12h
- samedi de 10h à 12h/15h à 16h30 ■

Compostière

Pour les grandes quantités de déchets organiques, merci de vous rendre directement à la compostière de la Venoge, située à gauche de la Route de la Sarraz, à environ 600 m. en sortant de Cossonay, ouverte du lundi au vendredi de 08.30 h. à 11.30 h. et de 13.30 h. à 17.30 h. Vous vous conformerez aux instructions figurant à l'entrée; le code de la commune de Cossonay est le 1. ■

Le Collège du Pré-aux Moines s'agrandit

Toutes les conditions pour l'établissement d'un permis de construire nécessaires à l'agrandissement du bâtiment PAM 1 sont aujourd'hui réunies. Cette construction recevra les nouveaux locaux de la Direction des écoles et une nouvelle salle des maîtres. A l'emplacement de l'actuelle Direction des écoles, quelques classes seront créées afin de recevoir tous les élèves secondaires de la région. ■